

DEC133333DR13

Décision portant nomination de M. Jocelyn Méré aux fonctions d'Adjoint au Délégué Régional de la délégation Languedoc-Roussillon

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n°DEC100026DAJ du 21 janvier 2010 modifiée donnant délégation de signature à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision N°DEC090142DR13 du 25 novembre 2009 portant nomination de M. Jocelyn Méré aux fonctions de Responsable du Service Partenariat et de la Valorisation au sein de la délégation Languedoc-Roussillon ;

Vu la proposition de Mme la Déléguée Régionale du Languedoc-Roussillon ;

Vu l'agrément du Directeur Général Délégué aux Ressources ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de M. Jocelyn Méré, Responsable du Service Partenariat et Valorisation de la Délégation Languedoc-Roussillon, à compter du 9 décembre 2013.

Article 2

M. Jocelyn Méré, Ingénieur de Recherche 2^{ème} classe, est nommé, à compter du 9 décembre 2013, Adjoint au Délégué Régional pour la délégation Languedoc-Roussillon en remplacement de M. Gérard Kerlidou, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 10 décembre 2013

Pour le président et par délégation,
La déléguée régionale
Ghislaine GIBELLO